

**Conseil de site**  
**Séance du 15 décembre 2020**

Délibération n°2  
**Portant approbation du budget rectificatif 2020**

- Vu le code de l'éducation*  
*Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts*  
*Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique*  
*Vu l'avis favorable du conseil d'établissement du 8 décembre 2020*  
*Vu les documents budgétaires annexés à la présente délibération*

Considérant que le budget rectificatif a pour vocation d'enregistrer les modifications des autorisations de dépenses et des prévisions de recettes afin d'ajuster le budget initial de l'établissement,

Considérant que le débat d'orientation budgétaire visant la préparation du projet de budget 2021 a rappelé les enjeux du projet de budget rectificatif 2020 avec l'objectif d'une déprogrammation notable des crédits budgétaires programmés initialement sur les postes de dépenses directement impactés par la crise sanitaire,

Considérant que le projet de budget rectificatif en déprogrammation permet également de reconstituer le fonds de roulement mobilisable de CY Cergy Paris Université suite à la consolidation des comptes de l'ex-Eisti et de la Comue,

Considérant que ce projet de budget rectificatif permet de dégager des marges de manœuvre budgétaires nécessaires à la construction du projet de budget 2021,

Après en avoir délibéré, le conseil de site :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 32	Pour : 22
Nombre de membres présents : 22	Contre : 3
Nombre de membres représentés : 4	Abstentions : 1
Membres absents et non représentés : 6	Non- participation : 0

**Article 1<sup>er</sup>** : les autorisations budgétaires suivantes sont approuvées:

- 1534 ETPT sous plafond et 328 ETPT hors plafond
- 199 787 314 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 138 966 982 € personnel
  - 28 267 852 € fonctionnement

- 0 € intervention
- 29 813 384 € investissement
  
- 179 223 343 € de crédits de paiement
  - 138 966 982 € personnel
  - 28 267 852 € fonctionnement
  - 0 € intervention
  - 11 988 509 € investissement
  
- 182 137 540 € de prévisions de recettes
- + 2 914 197 € de solde budgétaire

**Article 2** : les prévisions comptables suivantes sont approuvées :

- 8 014 921 € de variation de trésorerie
- 2 186 166 € de résultat patrimonial
- 8 318 675 € de capacité d'autofinancement
- - 749 231 € de variation de fonds de roulement

**Article 3** : Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

**Article 4** : La présente délibération sera transmise au Recteur de région académique et entrera en vigueur à compter de sa publication.

**Article dernier** : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'établissement sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,



François GERMINET

Transmise au rectorat le : 22 décembre 2020

Publiée le : 22 décembre 2020

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

**Tableau 1**  
**Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du Budget rectificatif 2020**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		BI 2020	BR1 2020	BR2 2020	Réel 2020	BI 2020	BR1 2020	BR2 2020	Réel 2020	BI 2020	BR1 2020	BR2 2020	Réel 2020
		<b>Emplois sous plafond Etat</b>				<b>Emplois financés sur ressources propres</b>				<b>Global</b>			
		En ETPT				En ETPT							
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires									
				CDI									
	Non permanents	CDD											
S/total EC		696,00	695,00			8,00	71,00			696,00	695,00	0,00	0,00
		16,00	19,00			271,00	126,00			24,00	90,00	0,00	0,00
		171,00	162,00			279,00	197,00	0,00	0,00	442,00	288,00	0,00	0,00
		883,00	876,00	0,00	0,00					1 162,00	1 073,00	0,00	0,00
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>		0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
BIATSS	Nature des emplois	Permanents	Titulaires										
	Non permanents	CDD											
S/total Biatss		463,00	454,00			5,00	36,00			463,00	454,00	0,00	0,00
		39,00	42,00			96,00	95,00			44,00	78,00	0,00	0,00
		169,00	162,00			101,00	131,00	0,00	0,00	265,00	257,00	0,00	0,00
		671,00	658,00	0,00	0,00	380,00	328,00	0,00	0,00	772,00	789,00	0,00	0,00
<b>Totaux</b>		1 554,00	1 534,00	0,00	0,00					1 934,00	1 862,00	0,00	0,00
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>		1 557,00								<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>			

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, lors des budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel. Ce tableau doit être cohérent avec la prévision de masse salariale inscrite au budget et avec le DPG

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Tableau 2 DPGCEP 2020 Suivi des dépenses de personnel des EPSCP et EPA RCE

Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : 114 767 517,00 €

Masse salariale votée au BI (ou soumise au vote du CA) : **141 435 000,00 €**

Masse salariale globale votée après dernier BR n°xx : **141 435 000,00 €**

N° BR à renseigner par l'établissement : 1

en euros et AE = CP

			Exercice 2019			Cumul au 30 avril 2020	Cumul au 30 septembre 2020	Cumul (annuel) au 31 décembre 2020			écart BI 2020 - BI 2019	écart BI 2020 - exécution 2019	écart réprévision 2020 - exécution 2019	écart exécution 2020 - exécution 2019								
			Budget initial	Dernière prévision d'exécution (5)	Exécution (5)	Exécution	Exécution	Budget initial	nouvelle prévision d'exécution	Exécution												
Emplois sous plafond 1 (1)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	95 116 336	95 116 336	67 542 045	21 610 039	52 370 943	99 156 216	98 192 753	0	4 039 880	5 658 185	4 694 722	-67 542 045								
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)			25 955 986	8 539 477	19 056 680							-25 955 986								
		dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)	2 759 741	3 007 562	3 158 095	69 845	3 159 374							3 484 834	3 484 834	725 093	326 739	326 739	-3 158 095			
	sous total titulaires			95 116 336	95 116 336	93 498 031	30 149 516	71 427 623	99 156 216	98 192 753	0	4 039 880	5 658 185	4 694 722	-93 498 031							
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs dont ATER et doctorants contractuels			8 306 354	2 601 847	6 172 267	12 652 150	16 357 075	0	-884 385	-2 644 533	1 060 392	-8 306 354								
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	13 536 535	13 536 535	6 990 328	2 435 210	5 602 186							-2 705 426	2 011 235					-2 705 426		
		dont CDI			1 476 677	525 027	1 231 488														-1 476 677	
sous total non titulaires			13 536 535	13 536 535	15 296 683	5 037 057	11 774 453	12 652 150	16 357 075	0	-884 385	-2 644 533	1 060 392	-15 296 683								
Total titulaires et non titulaires (plafond 1)			108 652 871	108 652 871	108 794 713	35 186 573	83 202 076	111 808 366	114 549 828	0	3 155 495	3 013 653	5 755 115	-108 794 713								
Emplois sous plafond 2 (1bis)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs dont CDI (uniquement pour les EPSCP)	15 796 611	10 396 611	6 191 419	2 550 329	6 914 347	20 476 566	15 249 142	0	4 679 955	11 654 177	6 426 753	-6 191 419								
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			2 630 970	1 208 790	3 670 436							-567 069	1 582 080						-2 630 970	
		dont CDI (uniquement pour les EPSCP)			215 360	62 659	933 556															-215 360
		Total non titulaires (plafond 2)			15 796 611	10 396 611	8 822 389							3 759 119	10 584 782	20 476 566	15 249 142	0	4 679 955	11 654 177	6 426 753	-8 822 389
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	95 116 336	95 116 336	67 542 045	21 610 039	52 370 943	99 156 216	98 192 753	0	4 039 880	5 658 185	4 694 722	-67 542 045								
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires			25 955 986	8 539 477	19 056 680							0								-25 955 986
	Non titulaires (plafonds 1 et 2)	Enseignants et enseignants chercheurs	29 333 146	23 933 146	14 497 773	5 152 176	13 086 613	33 128 716	31 606 217	0	3 795 570	9 009 644	7 487 145	-14 497 773								
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			9 621 299	3 644 000	9 272 622							0								-9 621 299
	sous total non titulaires			29 333 146	23 933 146	24 119 072	8 796 176	22 359 235	33 128 716	31 606 217	0	3 795 570	9 009 644	7 487 145	-24 119 072							
	Total général			124 449 482	119 049 482	117 617 103	38 945 692	93 786 858	132 284 932	129 798 970	0	7 835 450	14 667 829	12 181 867	-117 617 103							
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)			4 018 645	4 018 645	4 070 937	1 203 954	3 453 393	4 160 618	4 178 562		141 973	89 681	107 625	-4 070 937								
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)			128 468 127	123 068 127	121 688 040	40 149 646	97 240 252	136 445 550	133 977 532	0	7 977 423	14 757 510	12 289 492	-121 688 040								
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)			530 000	137 000	61 383	0	0	4 989 450	4 989 450		4 459 450	4 928 067	4 928 067	-61 383								
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS			128 998 127	123 205 127	121 749 423	40 149 646	97 240 252	141 435 000	138 966 982	0	12 436 873	19 685 577	17 217 559	-121 749 423								
dont fonctionnaires stagiaires ENS			0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0								
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)			10 798 127	5 398 127	5 105 886	2 509 899	5 490 862	10 235 000	8 573 256		-563 127	5 129 114	3 467 370	-5 105 886								

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs), et personnels titulaires sur emplois gagés

(1bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires" comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) les "autres dépenses non ventilables" correspondent strictement :

- aux dépenses de personnels ne décomptant pas de plafond d'emploi (ex : vacataires),

- aux éventuelles dépenses résiduelles ne pouvant faire l'objet d'une ventilation par catégories de personnel ou plafond d'emplois.

Les heures complémentaires effectuées par les agents décomptant les plafonds d'emplois doivent être rattachées au plafond d'emplois de ces agents (quelle que soit l'origine du financement de cette rémunération complémentaire : subvention Etat ou ressources propres), les heures complémentaires des agents ne décomptant pas les plafonds doivent être renseignées sur la ligne "autres dépenses non ventilables"

(4) dépenses éventuelles hors PSOP notamment

(5) s'agissant des données d'exécution de 2019 il convient de renseigner en phase 1 (BI 2020) la colonne "dernière prévision d'exécution" et en phase 2 (mai 2019) la colonne "exécution"

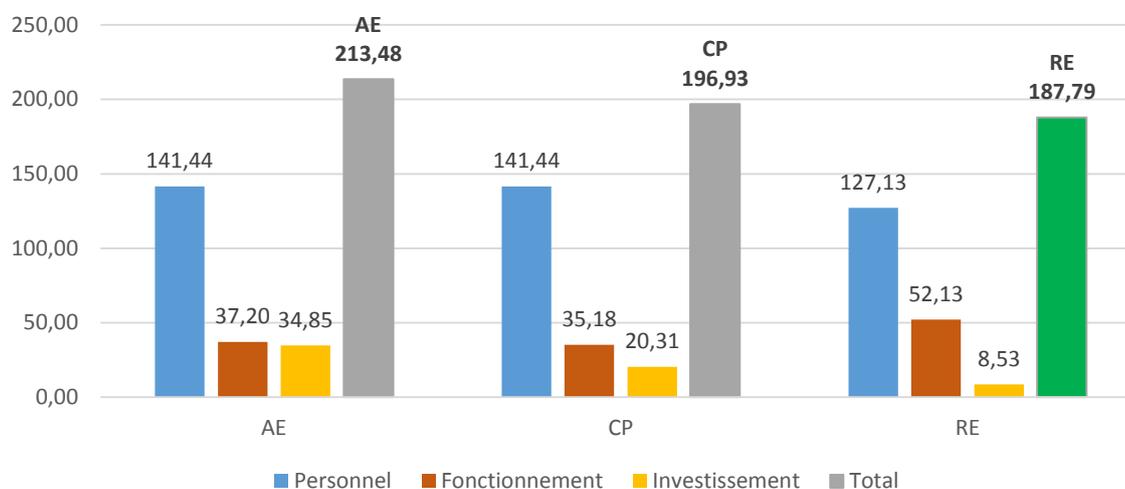
(6) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles)

## Projet de budget rectificatif n°1 2020

### *Rappel des grands équilibres du budget initial 2020*

Dépenses	AE	CP	Recettes	RE
Personnel	141,44	141,44	SCSP	127,13
Fonctionnement	37,20	35,18	Autres recettes de fonctionnement	52,13
Investissement	34,85	20,31	Recettes d'investissement	8,53
<b>Total</b>	<b>213,48</b>	<b>196,93</b>		<b>187,79</b>

Budget CY par enveloppe en AE, CP et RE en M€



### Les niveaux de dépenses et de recettes programmés ont permis de projeter :

- Un résultat budgétaire de fonctionnement (hors d'investissement) excédentaire de +2,7M€ qui correspond à la Capacité d'Auto Financement et permet de financer une partie des investissements programmés
- Un déficit budgétaire total (considérant les investissements) de -9,1M€ financé par un prélèvement sur le fonds de roulement.

- Résultat patrimonial de l'Université en bénéfice de 5,8K€
  - Une capacité d'autofinancement (CAF) positive de 2,7M€
  - Un prélèvement sur fonds de roulement de -9,8M€ en considérant les retraitements comptables et les prévisions budgétaires)
- Les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie fin 2020 étaient initialement estimés respectivement à 14,8M€ et de 33,2M€ fin 2020.
- o Compte tenu des informations constatées au compte financier 2019 présenté en mars dernier (postérieurement au budget initial 2020) et prenant en compte les données de la COMUE et de l'ex EISTI les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie projetés fin 2020 ont été corrigés respectivement à 10,4M€ et 45,5M€.
  - o Par ailleurs, comme indiqué lors du DOB 2021, le fonds de roulement mobilisable initialement projeté à +3,6M€ fin 2020 serait nul en considérant une exécution du budget 2020 à 100%.

### *Le projet de budget rectificatif n°1 de 2020*

Dépenses	AE	CP	Recettes	RE
Personnel	139,0	139,0	SCSP	128,1
Fonctionnement	31,0	28,3	Autres recettes de fonctionnement	47,4
Investissement	29,8	12,0	Recettes d'investissement	6,6
<b>Total</b>	<b>199,8</b>	<b>179,2</b>		<b>182,1</b>

Le dernier débat d'orientation budgétaire visant la préparation du projet de budget 2021 a rappelé les enjeux du projet de budget rectificatif 2020 avec l'objectif d'une déprogrammation notable des crédits budgétaires programmés initialement notamment sur les postes de dépenses directement impactés par la crise sanitaire.

En effet, outre la nécessaire traduction budgétaire des conséquences de la situation sanitaire, le projet de budget rectificatif en déprogrammation permet d'autre part de reconstituer le fonds de roulement mobilisable de CY Cergy Paris Université suite à la consolidation des comptes de l'ex Eisti et de la Comue mais également de dégager des marges de manœuvre budgétaires nécessaires à la construction du projet de budget 2021.

A l'instar des exercices budgétaires précédents, les dialogues de gestion infra annuels conduits avec les directions et les services dans ce contexte particulier, ont permis de

répondre aux objectifs qui étaient fixés et ainsi identifier les postes de dépenses devant faire l'objet d'une déprogrammation. Ces derniers sont soit directement concernés par la crise sanitaire, soit identifiés comme des projets et ou des dépenses dont le dénouement ne serait pas assuré sur l'exercice budgétaire 2020.

Par ailleurs, il a également été tenu compte des besoins nouveaux n'ayant pas fait l'objet d'une programmation au budget initial.

### Synthèse des modifications budgétaires BR1 2020 en dépenses :

<b>Budget général</b>	<b>BI AE</b>	<b>BI CP</b>	<b>V° AE</b>	<b>V° CP</b>	<b>BR 1 AE</b>	<b>BR 1 CP</b>
Personnel	131,2	131,2	-0,8	-0,8	130,4	130,4
Fonctionnement	29,1	27,1	-4,0	-4,8	25,1	22,3
Investissement hors emprunts	31,7	17,1	-3,3	-6,6	28,4	10,6
<b>Sous total budget général</b>	<b>192,0</b>	<b>175,4</b>	<b>-8,1</b>	<b>-12,1</b>	<b>183,9</b>	<b>163,3</b>
<b>PIA et contrats de recherche</b>	<b>BI AE</b>	<b>BI CP</b>	<b>V° AE</b>	<b>V° CP</b>	<b>BR 1 AE</b>	<b>BR 1 CP</b>
Personnel	10,2	10,2	-1,7	-1,7	8,6	8,6
Fonctionnement	8,1	8,1	-2,2	-2,2	5,9	5,9
Investissement hors emprunts	3,2	3,2	-1,8	-1,8	1,4	1,4
<b>Sous total PIA et contrats de recherche</b>	<b>21,5</b>	<b>21,5</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,6</b>	<b>15,9</b>	<b>15,9</b>
<b>Budget consolidé CY</b>	<b>BI AE</b>	<b>BI CP</b>	<b>V° AE</b>	<b>V° CP</b>	<b>BR 1 AE</b>	<b>BR 1 CP</b>
Personnel	141,4	141,4	-2,5	-2,5	139,0	139,0
Fonctionnement	37,2	35,2	-6,2	-6,9	31,0	28,3
Investissement hors emprunts	34,8	20,3	-5,0	-8,3	29,8	12,0
<b>Sous total Budget consolidé CY</b>	<b>213,5</b>	<b>196,9</b>	<b>-13,7</b>	<b>-17,7</b>	<b>199,8</b>	<b>179,2</b>

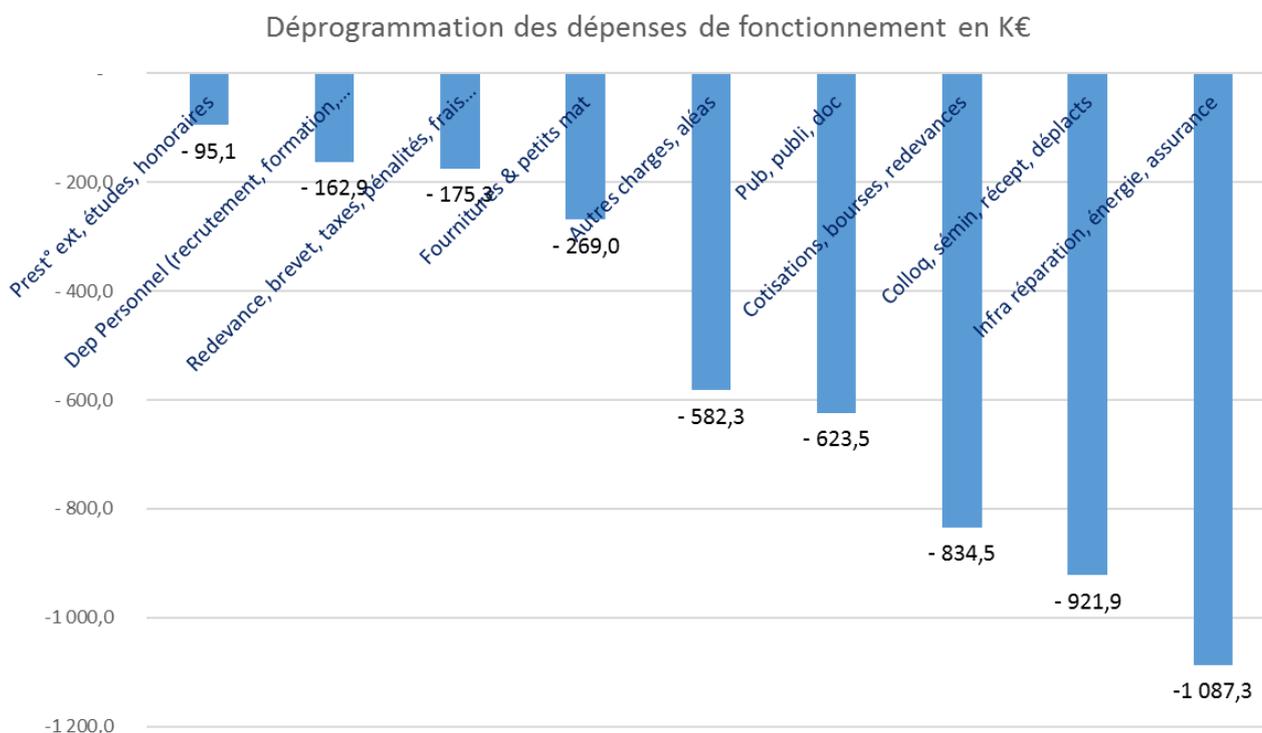
Le projet de budget rectificatif vise globalement une déprogrammation de -13,7M€ en AE et -17,7M€ en CP.

Les principales modifications concernent le budget général avec une déprogrammation de -8,1M€ en AE et -12,1M€ en CP. Les contrats de recherche et PIA font quant à eux l'objet d'une déprogrammation de -5,6M€ en AE et CP.

### *Les dépenses de personnel du budget général -800K€ en AE et CP*

Les dépenses de masse salariale font l'objet d'une déprogrammation afin de corriger principalement l'imputation des dépenses liée au projet Bachelor de CYTech (-759K€) qui seront portées par le PIA INEX.

## Les dépenses de fonctionnement du budget général -4M€ AE et -4,8M€ en CP



Les principaux postes faisant l'objet d'une déprogrammation concernent les dépenses d'infrastructures avec 23% des dépenses qui regroupent notamment les dépenses d'énergie, d'entretien et de réparation des locaux, les frais postaux et de télécommunication, le gardiennage, le nettoyage, les locations y compris de matériel.

Ces différents postes baissent de -1,1M€ pour prendre en compte l'impact de la diminution d'activité liée au premier confinement notamment sur les dépenses d'énergie -602K€, les locations immobilières et mobilières (exemple des mopieurs) -221K€, les dépenses de nettoyage des locaux -309K€ et de téléphonie et frais postaux -115K€. A noter néanmoins la prise en compte de l'augmentation des dépenses de gardiennage nécessaire à la sécurisation des différents sites de l'université.

Le second poste le plus important, avec 19% des dépenses, soit -922K€, concernent les dépenses liées aux déplacements, colloques, séminaires très fortement impactés par la crise sanitaire avec une limitation très importante du nombre de voyages notamment.

Les dépenses liées aux bourses, cotisations, redevances font également l'objet d'une déprogrammation notable avec -835K€ soit 18% des dépenses.

Les dépenses de publicités, documentations, reprographies sont ajustées à la baisse avec -623K€ soit -13% sur l'ensemble des directions et des composantes notamment compte tenu des impacts de la crise sanitaire sur l'utilisation des appareils de reprographie, l'achat d'ouvrage etc.

Les fournitures et petits matériels, avec -269K€ soit -6% des dépenses déprogrammées, sont également fortement impactées par la crise sanitaire. Il convient néanmoins de noter que cette déprogrammation prend en compte dans son total les dépenses complémentaires induites par la mise en œuvre des protocoles sanitaires (achats de masque, gel hydro alcoolique etc...) et des dépenses induites par ces derniers qui n'avaient pas fait l'objet d'une programmation au budget initiale avec +166K€.

Les postes de dépenses fléchés sur les redevances, taxes, pénalités, frais bancaires, baissent de -175K€ et concernent principalement la déprogrammation des crédits programmés dans le cadre du litige de la Mir de Neuville qui ont été imputés sur des crédits d'investissement.

Les dépenses de personnels, notamment de formation aux personnels, font l'objet d'un ajustement de la programmation avec -162K€ ainsi que les dépenses d'études, d'honoraires et de prestations externes avec -95K€.

### *Les dépenses d'investissement du budget général -3,264 M€ en AE et -6,556 M€ en CP*

#### **Les dépenses nouvelles et les ajustements à la hausse concernent principalement :**

- Complément réaménagement locaux CIRAC +100 K€ en AE et -156 K€ en CP
- Complément réorganisation espaces Saint Martin + 00 K€ en AE et +111 K€ en CP
- Chaufferie bâtiment D Saint Germain +285 K€ en AE et CP
- DHSE (GER DAS, serrures salto, dépollution salle GEC...) +370 K€ en AE et +298 K€ en CP
- Informatique et audiovisuel composantes et services +149 K€ en AE et +135 K€ en CP en raison de la nécessité d'équipements supplémentaires dans le cadre de la crise COVID19
- Matériel des laboratoires +34 K€ en AE et CP

#### **Les principales dépenses déprogrammées en 2020 et reprogrammées en 2021 concernent :**

- MIR des Chênes -283 K€ en AE et -3 M€ en CP

- IUT Neuville -200 K€ en AE et CP
- Schéma d'entretien +60 K€ en AE et -548 K€ en CP
- ADAP -130 k€ en AE et -75 K€ en CP
- Tiers lieux -228 K€ en AE et en CP
- Bâtiment B Saint Germain -401 K€ en AE décalé sur 2021, et +498 K€ en CP
- Restructuration du Jardin Tropical -300 K€ en AE et -150 K€ en CP
- Parking PMR Neuville -100 K€ en CP
- Mise en sécurité sorbonnes bâtiment D Neuville -211 K€ en AE et -543 K€ en CP
- Salles de cours Chênes et Saint Martin -106 K€ en AE et CP
- Signalétique CY -50 K€ en AE et en CP
- Campus international -310 K€ en AE et CP
- Learning Center -330 K€ en AE et CP
- Système sécurité incendie -445 K€ en AE et -600 K€ en CP
- Acquisitions sur crédits CVEC -329 K€ en AE et CP

La majorité de ces déprogrammations sont liées à des modifications de calendrier de travaux.

**Certaines dépenses ont été déprogrammées en 2020 afin de permettre un redéploiement sur des opérations prioritaires :**

- Réaménagement 5<sup>ème</sup> étage Chênes 1 -237 K€ en AE et CP
- Aménagement sécurisation -425 K€ en AE et CP
- Transformation du RU de Saint Martin en salles de cours -150 K€ en AE et CP
- Aménagement DISI Saint Martin -500 K€ en AE et en CP
- Fonds d'investissement -500 K€ en AE et CP
- Investissement CYTECH Bachelor -143 K en AE et CP

Ces opérations ne sont pas à ce stade reprogrammées sur 2021.

*Les contrats de recherche et PIA -5,59M€ en AE et CP*

Les prévisions budgétaires concernant les contrats de recherche et PIA sont corrigées à la baisse pour répondre davantage au rythme d'exécution des différentes conventions.

L'ensemble des postes de dépenses par nature est ajusté à la baisse avec -1,66M€ pour les dépenses de personnel, -2,16M€ pour le fonctionnement et enfin -1,77M€ pour l'investissement.

Le détail des déprogrammations par projet est précisé ci-après :

EN K€	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
Contrats de recherche	- 0,30	- 0,69	- 0,11	- 1,10
INEX	- 1,15	- 1,09	- 1,40	- 3,64
EUR	- 0,02	- 0,28	-	- 0,30
NCU	- 0,03	-	- 0,20	- 0,23
LyLI	- 0,06	- 0,03	- 0,04	- 0,13
CCV	- 0,13	-	-	- 0,13
Eutopia	- 0,02	- 0,07	- 0,02	- 0,07
	- <b>1,66</b>	- <b>2,16</b>	- <b>1,77</b>	- <b>5,59</b>

### Les recettes

Pour mémoire, les recettes budgétaires 2020 étaient estimées à 187,8M€ au budget initial 2020 et sont revues à la baisse de - 5,6 M€ dans le cadre du présent projet de budget rectificatif.

#### Les recettes de fonctionnement hors contrats augmentent de 0,110 M€ avec principalement :

- Des recettes en hausse de 1,535 M€ :

- Complément sur la dotation prévisionnelle 2020 avec 1 M € sur la base de la notification de septembre 2020, complétée d'une estimation 200 K€ pour les prolongations de doctorants et post-doctorants.

<b>NOTIFICATION SEPT 2020</b>	<b>127 934 536</b>
Compensation doct et post doc COVID	200 000
<b>TOTAL SCSP BR 2020</b>	<b>128 134 536</b>
<i>Inscription complémentaire BR 2020</i>	<i>1 001 740</i>

- Formation continue et VAE 52 K€
- CVEC 136 K€
- CFA interne 175 K€
- Taxe d'apprentissage 162 K€ €

- Des ajustements à la baisse de 1,425 M€ :

- Correction des prévisions des diplômes propres liée ess. à la crise sanitaire - 666 K€
- Alternance -279 K€
- Correction d'estimation recettes propres liée à la crise sanitaire - 479 K€

#### Les recettes d'investissement baissent de 0,173 M€ principalement :

- Report de recettes en raison du décalage de certaines opérations :
  - IUT Neuville : - 509 K€
  - Campus International : - 434 K€

Learning Center : - 330 K€

- L'encaissement de 1,1 M€ d'un versement attendu initialement en 2019 pour l'opération Bâtiment B Saint Germain en Laye

**Les recettes sur contrats de recherche et PIA sont déprogrammées à hauteur des dépenses soit - 5,592 M€.**

### *Les équilibres budgétaires et comptables :*

**Les niveaux de dépenses et de recettes corrigés par le projet de budget rectificatif n°1 permettent de projeter les indicateurs comme suit :**

- Les recettes budgétaires de fonctionnement sont supérieures aux dépenses budgétaires de fonctionnement et permettent ainsi de dégager un **résultat budgétaire de fonctionnement (hors d'investissement) excédentaire de 8,3M€**. Cet excédent génère donc une **CAF** (Capacité d'Auto Financement) excédentaire du même niveau.
- Un **excédent budgétaire total** (y compris les investissements) de **2,9M€**
- Un **prélèvement sur le fonds de roulement de 0,75M€**.
- Les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie estimés respectivement à 19,4M€ et de 53,4M€ fin 2020.
- Le résultat patrimonial de l'Université (y compris écritures d'ordres avec les dotations, reprises etc.) en bénéfice de 2,19M€

Le budget en déprogrammation permet de reconstituer le fonds de roulement mobilisable à hauteur de 8,5M€, et ainsi de répondre à un des objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire présenté en Juin en améliorant les marges de manœuvre pour 2021.

Éléments à retraiter		Données 2020 (en €)
<b>Fonds de roulement net global au 31/12/2020</b>		<b>19 448 943</b>
<b>Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines</b>		
1	Provisions	1 131 999
2	Emprunts et dettes assimilées	801 308
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	2 577 713
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	6 470 885
<b>Fonds de roulement affecté à des activités particulières</b>		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	0
<b>Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement</b>		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
<b>Fonds de roulement non disponible</b>		
<b>TOTAL Fonds de roulement non disponible</b>		<b>10 981 905</b>
<b>Fonds de roulement disponible</b>		
<b>FRNG disponible au 31/12/2020</b>		<b>8 467 038</b>
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0

<b>FRNG disponible au 31/12/2020 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie</b>	<b>8 467 038</b>
--	------------------

<b>Documents généraux à produire :</b>	
Compte financier 2019 - Sur chiffres	
Documents de présentation au conseil d'administration : rapport de l'ordonnateur et document de présentation de l'agent comptable	
Deux derniers rapports des commissaires aux comptes disponibles, accompagnés de l'annexe	

<b>Trésorerie au 31/12/2020</b>	<b>53 405 935</b>
<b>Besoin en fonds de roulement au 31/12/2020</b>	<b>-33 956 992</b>
<b>Total des charges décaissables (dont personnel) au 31/12/2020</b>	<b>152 000 000</b>



# Note de l'Agent comptable

## Budget rectificatif n°1 2020

### *Opérations pour le compte de tiers (Tableau 5)*

#### **La TVA**

Les demandes de remboursement du crédit de TVA ont été réalisées :

- + 26 juin 2020 : remboursement de 253 193 €, crédit de TVA relatif à la période déclarée (du 01/09/19 au 31/12/19)
- + 16 octobre 2020 : remboursement de 300 213 €, crédit de TVA relatif à la période déclarée (du 01/01/20 au 31/07/20)

La TVA collectée correspond aux montants calculés par le système d'informations financier, analytique et comptable (SIFAC).

#### **Les bourses de mobilité**

- + Etat : AMI (Aide à la mobilité internationale) versée selon l'échéancier suivant : 30 % en février 2020 et 70 % en juin 2020. Les reversements aux étudiants seront réalisés avant le 31 décembre 2020.
- + Département : Bourse pour 1 étudiant japonais versée en 2019. Le reversement à l'étudiant est prévu sur 10 mois de septembre 2019 à juin 2020. Avec le confinement, l'étudiant est retourné au Japon et le paiement de sa bourse a été interrompu en mars. Nous sommes en attente des directives de la Direction des Relations Internationales pour reprendre le paiement de la bourse si l'étudiant revient en France ou rembourser le Département.
- + Bourses EISTI 18/19 et 19/20 : Conventions ERASMUS. Les montants prévus en encaissement correspondent aux reversements des soldes prévus dans les conventions soit 20%.

#### **Les projets d'investissement d'avenir (PIA)**

Les encaissements et décaissements sur les contrats en partenariat avec les autres établissements de CY ALLIANCE ont été calculés selon les dispositions financières indiquées dans les conventions.

Dans le plan de trésorerie (tableau 7), le financement des dépenses de CY Cergy Paris Université se traduira par une réduction d'encaissement qui basculera en recette fléchée et non par un décaissement.

	Compte	Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Solde	Encaissements	Total
			s/décaissements antérieurs à 2020	2020	encaissements
Encaissements	47310000	INEX ANR PREFINANCEMENT 2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2018	3 865 237,00	0,00	3 865 237,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2018	3 840 945,00	0,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2019	3 819 956,00	0,00	3 819 956,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2019	0,00	3 840 945,00	3 840 945,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2020	0,00	3 819 956,00	3 819 956,00
		INEX ANR LABEX MME DII OCT18 A AVRIL 20	0,00	722 724,00	722 724,00
		INEX ANR LABEX PATRIMA OCT18	0,00	18 828,00	18 828,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2020	0,00	3 840 945,00	3 840 945,00
		NCUNIV_AHR	1 431 000,00	2 862 000,00	4 293 000,00
		EURECH_AHR	2 839 320,00	1 419 660,00	4 258 980,00
LYLITIPCDC	0,00	635 000,00	635 000,00		
		<b>20 796 458</b>	<b>17 160 058</b>	<b>37 956 516</b>	

	Compte	Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Solde	Décaissements	Total
			s/décaissements antérieurs à 2020	2020	décaissements
Décaissements	47310000	INEX ANR PREFINANCEMENT 2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2018	3 865 237,00	0,00	3 865 237,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2018	368 675,21	3 472 270,27	3 840 945,48
		INEX ANR ECH AVRIL 2019	0,00	3 819 956,00	3 819 956,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2019	0,00	2 095 751,00	2 095 751,00
		INEX ANR ECH AVRIL 2020	0,00	0,00	0,00
		INEX ANR LABEX MME DII	0,00	543 084,00	543 084,00
		INEX ANR LABEX PATRIMA OCT18	0,00	18 828,00	18 828,00
		INEX ANR ECH OCTOBRE 2020	0,00	0,00	0,00
		NCUNIV_AHR	512 029,45	894 084,00	1 406 113,45
		EURECH_AHR	775 660,07	1 216 326,00	1 991 986,07
LYLITIPCDC	0,00	183 857,00	183 857,00		
		<b>10 521 602</b>	<b>12 244 156</b>	<b>22 765 758</b>	

## Situation patrimoniale (Tableau 6)

### Le compte de résultat prévisionnel

Le Budget rectificatif n°1 ajuste les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes par rapport au budget initial. Ces modifications se répercutent également en comptabilité générale mais, pas seulement. D'autres opérations uniquement de comptabilité générale impactent le compte de résultat et notamment, les reprises sur provisions.

**Le résultat excédentaire au BR1 s'élève à 2 186 166 €.**

**La CAF au BR1 s'élève 8 318 675 €** s'expliquant par la déprogrammation budgétaire mais aussi, par le calcul des charges et produits non décaissables réajustés au plus près de la réalité.

**Le Fonds de roulement au BR1 s'élève à 19 448 942 €,** soit un prélèvement sur fonds de roulement de 749 231 €.

### Le calcul de la capacité d'autofinancement

Les données sont extraites de la comptabilité des immobilisations à octobre 2020. Elles tiennent compte de l'intégration des comptes de l'EISTI et de la ComUE Université Paris Seine. Une projection a été évaluée pour le dernier trimestre.

Les montants relatifs au CF 2019 sont le résultat de l'agrégation des 3 comptes financiers et reprennent l'ensemble des charges et produits non décaissables. Le transfert d'un bâtiment de l'EISTI, situé à Pau, avant le 31/12/2019 vers l'association I-EISTI, a généré des mouvements exceptionnels. En ce sens, les montants signifiés au titre du compte financier 2019 ne sont pas représentatifs et ne permettent pas de comparer les montants des deux exercices comptables.

Charges et produits non décaissables				
charges non décaissables		produits non décaissables		Reste à charge
CF 2019	36 500 578	CF 2018	31 622 719	4 877 859
BI 2020	21 545 000	BI 2019	18 900 000	2 645 000
<b>BR1 2020</b>	<b>22 676 377</b>	<b>BR1 2019</b>	<b>16 543 868</b>	<b>6 132 509</b>

Le delta correspond au reste à charge de CY Cergy Paris Université, impactant le résultat de l'exercice.

- *Les provisions pour risques et charges*

Au cours de l'exercice des nouveaux litiges ont été recensés par la direction du pilotage de l'établissement. Ceux-ci vont faire l'objet d'une provision à hauteur de 110 000 € :

- 90 000 € : provision relative à un litige avec un personnel BIATSS
- 20 000 € : provision relative à un litige avec un fournisseur dans le cadre d'un marché public

Par ailleurs, dans le cadre de la construction de la Maison Internationale de la Recherche située à Neuville-sur-Oise, deux litiges ont pris fin. Ainsi, une reprise sur provision d'un montant de 575 000 € va être effectuée.

La provision relative aux bourses de mobilité internationale va être également reprise dans son intégralité (50 069 €).

Compte général	Désignation	Balance entrée 01/01/2020	Mouvt débit période (reprises s/provisions)	Mouvt crédit période (constitutions provisions)	Balance sortie 31/12/2020
1511	Provisions & litiges	-835 000 €	575 000 €	-110 000 €	-370 000 €
1582	Provisions CET	-241 715 €	0 €	0 €	-241 715 €
1588	Provisions autres (intervention)	-50 069 €	50 069 €	0 €	0 €
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>		<b>-1 126 784 €</b>	<b>625 069 €</b>	<b>-110 000 €</b>	<b>-611 715 €</b>

- *Les dépréciations*

Les montants inscrits dans SIFAC restent inchangés.

Compte général	Désignation	Balance entrée 01/01/2020	Mouvt débit	Mouvt crédit	Balance sortie 31/12/2020
2961	Dépréciations titres s/participation	-41 000 €	0 €	0 €	-41 000 €
4911	Dépréciations clients	-433 297.69 €	0 €	0 €	-433 297.69 €
4912	Dépréciations étudiants	-45 986.67 €	0 €	0 €	-45 986.67 €
<b>TOTAL DES DEPRECIATIONS</b>		<b>-520 284.36 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-520 284.36 €</b>

## L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

- *Emprunts et dettes assimilées*

Conformément au décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts et notamment son article 6, CY Cergy Paris Université est autorisée à recevoir les biens, droits et obligations de l'Ecole internationale des sciences du traitement de l'information, de plein droit, le 1er janvier 2020, par délibération de son assemblée générale intervenant au plus tard le 31 décembre 2019.

En ce sens, l'établissement expérimental a récupéré, dans son périmètre, 4 emprunts :

N° prêt	Capital restant dû au 31/12/2019	Echéances de l'exercice 2020		Solde restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Date de fin
		Capital	Intérêts		
18929793	194 907,16 €	Capital	149 009,80 €	48 897,36 €	Avril 2021
		Intérêts	896,48 €	71,33 €	
18944893/20955764	175 395,42 €	Capital	131 393,05 €	44 002,37 €	Avril 2021
		Intérêts	806,75 €	64,19 €	
19932804	425 781,60 €	Capital	175 374,92 €	250 406,68 €	Mai 2022
		Intérêts	2 245,72 €	1 222,47 €	
217247004009	103 198,67 €	Capital	103 198,67 €	0 €	Octobre 2020
		Intérêts	118,23 €	0 €	
<b>TOTAL</b>	<b>899 282, 85 €</b>	<b>Capital</b>	<b>555 976,44 €</b>	<b>343 306,41 €</b>	
		<b>Intérêts</b>	<b>4 067,18 €</b>	<b>1 357,99 €</b>	

En effet, dans un contexte d'objectifs d'amélioration des performances environnementales et dans le cadre de la convention Campus d'@venir, l'Université de Cergy-Pontoise avait fait appel à l'Intracting, dispositif de financement permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

A cet effet, CY Cergy Paris Université a remboursé l'échéance de 107 452.59 € conformément aux dispositions financières.

Emprunt INTRACTING					
Date	Échéances	Encaissements	Remboursements		Charges financières
		2017	2018 / 2019	2020	
27/02/2017	Versement 1ère tranche	425 680,00 €			
27/02/2018	1ère échéance / 1ère tranche		103 280,08 €		8 513,60 €
18/02/2019	2ème échéance / 1ère tranche		105 345,68 €		6 448,00 €
04/03/2020	3ème échéance / 1ère tranche			107 452,59 €	4 341,08 €
<b>TOTAL</b>		<b>425 680,00 €</b>	<b>208 625,76 €</b>	<b>107 452,59 €</b>	<b>19 302,68 €</b>
<b>Capital restant à rembourser</b>		<b>109 601,65 €</b>			

## Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et la trésorerie

- *Fonds de roulement Net Global (FRNG) : Ressources stables – Emplois stables*

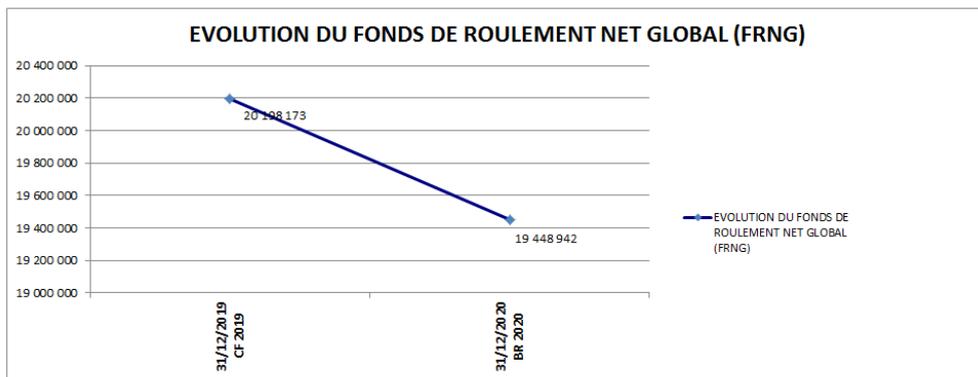
Le fonds de roulement net global est le surplus des ressources stables qui permet de financer l'exploitation

Ressources stables : les ressources permettant de financer ses investissements à long terme (capital + réserves + provisions)

Les emplois stables : les investissements

**Le FRNG est positif** : la situation comptable de CY CERGY PARIS UNIVERSITE est saine. L'établissement peut financer ses investissements par ses ressources

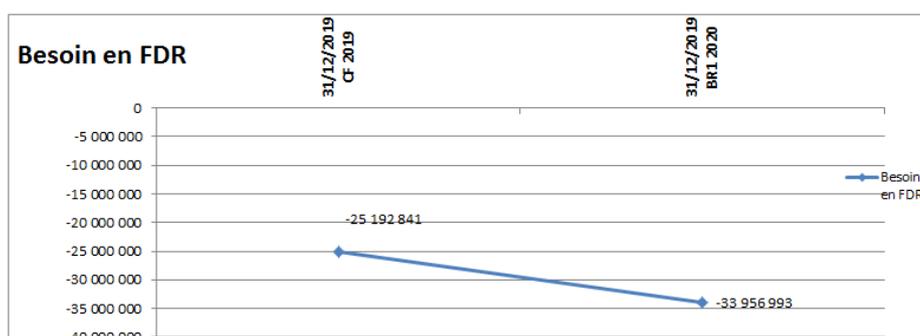
EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)		
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2020 BR1 2020
EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	20 198 173	19 448 942
ANCIEN FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (au 31/12/N-1)	24 070 816	20 198 173
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-3 872 642	-749 231



- *Besoin en fonds de roulement (BFR) : Fonds de roulement (FDR) – Trésorerie*

EVOLUTION DU BESOIN AU FONDS DE ROULEMENT		
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2019 BR1 2020
Besoin en FDR	-25 192 841	-33 956 993
Niveau du FDR	20 198 173	19 448 942
Niveau de la trésorerie	45 391 014	53 405 935

**Le BFR étant négatif**, nous disposons de suffisamment de trésorerie pour honorer nos dettes à court terme.



## Compte de résultat 2019 détaillé des 3 entités : UCP – COMUE Université Paris Seine – Association EISTI

Les montants consolidés sont repris dans la maquette budgétaire (tableau 6)

**Compte de résultat consolidé au 31/12/2019 - format CY U**

CHARGES	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019	PRODUITS	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
Personnel	120 678 445,21	3 755 460,95	4 676,16	124 438 582,32	Subventions de l'Etat	124 309 551,21		263 000,00	124 572 551,21
Fonctionnement	45 695 095,44	17 785 624,88	962 975,38	64 443 695,70	Fiscalité affectée	1 092 500,31		0,00	1 092 500,31
					Autres subventions	9 160 399,63		801 573,81	9 961 973,44
					Autres produits	35 117 224,56	19 939 503,56		55 056 728,12
<b>TOTAL</b>	<b>166 373 540,65</b>	<b>21 541 085,83</b>	<b>967 651,54</b>	<b>188 882 278,02</b>	<b>TOTAL</b>	<b>169 679 675,71</b>	<b>19 939 503,56</b>	<b>1 064 573,81</b>	<b>190 683 753,08</b>
<b>Résultat excédentaire</b>	<b>3 306 135,06</b>		<b>96 922,27</b>	<b>1 801 475,06</b>	<b>Résultat déficitaire</b>		<b>-1 601 582,27</b>		

**Résultat : Produits - Charges (section fonctionnement)**

	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2020	COMUE au 31/12/2021	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
<b>CAF - Méthode soustractive</b>				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 306 135,06	-1 601 582,27	96 922,27	1 801 475,06
+ dotations aux amortis, dépréc, provisions	20 678 858,48	1 075 022,81	10 873,09	21 764 754,38
+ valeurs des éléments d'actifs (sortie du bâtiment Pau)		5 807 649,00		5 807 649,00
+ charges exceptionnelles (sortie du bâtiment Pau)		8 928 175,00		8 928 175,00
- produits de cessions d'éléments actifs	-9 074,97	-8 975 140,00		-8 984 214,97
- quote-part des subv. d'investissement	-15 545 092,20	-5 113 656,15		-20 658 748,35
- reprise s/ amortissements	-1 973 061,00	-6 694,72		-1 979 755,72
<b>CAF</b>	<b>6 457 765,37</b>	<b>113 773,67</b>	<b>107 795,36</b>	<b>6 679 334,40</b>

**Calcul du Fonds de roulement**

Emplois stables (Actif du bilan)	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019	Ressources stables (Passif du bilan)	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
Insuffisance d'auto-financement*					Capacité d'auto-financement*	6 457 765,37	113 773,67	107 795,36	6 679 334,40
ACTIF IMMOBILISE NET	45 977 624,69	5 130 986,58	80 291,53	51 188 902,80	Financement de l'actif par l'Etat	769 122,20			769 122,20
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	34 372 132,35			34 372 132,35
Remboursement des dettes financières	125 120,00	1 030 346,00		1 155 466,00	Autres ressources	1 960 060,94	4 655 895,91	25 293,41	6 641 250,26
<b>TOTAL EMPLOIS STABLES</b>	<b>46 102 744,69</b>	<b>6 161 332,58</b>	<b>80 291,53</b>	<b>52 344 368,80</b>	Augmentation des dettes financières	9 887,25			9 887,25
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>			<b>52 797,24</b>		<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>	<b>43 568 968,11</b>	<b>4 769 669,58</b>	<b>133 088,77</b>	<b>48 471 726,46</b>
					<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>2 533 776,58</b>	<b>1 391 663,00</b>		<b>3 872 642,34</b>

	UCP au 31/12/2019	EISTI au 31/12/2019	COMUE au 31/12/2019	CY CONSOLIDE AU 31/12/2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-2 533 776,58	-1 391 663,00	52 797,24	-3 872 642,34
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FDR - TRESORERIE)	-8 798 795,58	614 933,00	-5 066,14	-8 188 928,72
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	6 265 019,00	-2 006 596,00	57 863,38	4 316 286,38
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	21 079 997,05	-2 174 144,54	1 292 320,82	20 198 173,33
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-22 214 625,03	-2 973 149,95	-5 066,14	-25 192 841,12
Niveau de la TRESORERIE	43 294 622,08	799 005,41	1 297 386,96	45 391 014,45

## Analyse du degré de disponibilité du fonds de roulement

Éléments à retraiter		Données 2020 (en €)
<b>Fonds de roulement net global au 31/12/2020</b>		<b>19 448 943</b>
<b>Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines</b>		
1	Provisions	1 131 999
2	Emprunts et dettes assimilées	801 308
3	Restes à réaliser sur contrats et conventions de recherche	2 577 713
4	opérations pluriannuelles : restes à réaliser sur programmes d'investissement, prélèvements dans le cadre de plan de retour à l'équilibre budgétaire	6 470 885
<b>Fonds de roulement affecté à des activités particulières</b>		
5	Excédents relatifs à la formation continue	0
6	Fonds de roulement appartenant à des structures comptables autonomes, non mobilisables par l'établissement	0
<b>Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement</b>		
7	Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0
<b>Fonds de roulement non disponible</b>		
<b>TOTAL Fonds de roulement non disponible</b>		<b>10 981 905</b>
<b>Fonds de roulement disponible</b>		
<b>FRNG disponible au 31/12/2020</b>		<b>8 467 038</b>
8	Éventuelle réserve de financement de la trésorerie	0
<b>FRNG disponible au 31/12/2020 après intégration de l'éventuelle réserve de financement de la trésorerie</b>		<b>8 467 038</b>

Trésorerie au 31/12/2020	53 405 935
Besoin en fonds de roulement au 31/12/2020	-33 956 992
<b>Total des charges décaissables (dont personnel) au 31/12/2020</b>	<b>152 000 000</b>

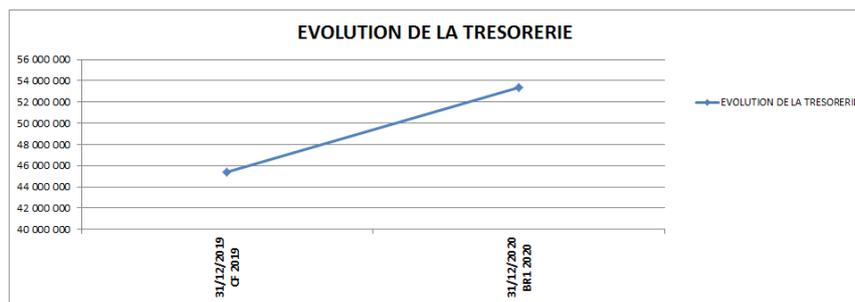
### Le plan de trésorerie (Tableau 7)

Les commentaires sur le plan de trésorerie peuvent être rapprochés du tableau relatif aux opérations sur comptes de tiers (tableau 5).

La montée en qualité comptable et budgétaire a permis d'obtenir un plan de trésorerie exact au 30 septembre par rapport à la balance des comptes de classe 5.

La répartition des crédits budgétaires entre les mois d'octobre à décembre 2020 a été effectuée en tenant compte des engagements de dépenses et recettes effectués dans SIFAC.

EVOLUTION DE LA TRESORERIE (en K€)		
	31/12/2019 CF 2019	31/12/2020 BR1 2020
<b>EVOLUTION DE LA TRESORERIE</b>	<b>45 391 014</b>	<b>53 405 935</b>
TRESORERIE (au 31/12/N-1)	41 074 728	45 391 014
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>4 316 286</b>	<b>8 014 921</b>



	<b>Montant</b>
<b>Solde de trésorerie (BR 1 2020 31.12.2020)</b>	<b>53 405 935</b>
<b>1. Décalages entre les encaissements et les décaissements sur projets pluriannuels financés par un tiers</b>	<b>14 365 958</b>
1.1 Recettes encaissées et non consommées intégralement	<b>12 658 268</b>
- contrats de recherche	6 441 084
- contrats de formation continue	-
- contrats d'enseignement	-
- investissement	6 217 184
1.2 Restes à encaisser destinés à couvrir les décaissements réalisés par avance	<b>1 707 688</b>
- contrats de recherche	1 301 600
- contrats de formation continue	-
- contrats d'enseignement	-
- investissement	406 088
<b>2. Opérations pluriannuelles autofinancées</b>	<b>10 675 183</b>
2.1 Restes à payer sur opérations autofinancées	<b>2 308 911</b>
- contrats de recherche	-
- contrats de formation continue	-
- contrats d'enseignement	-
- investissement	2 308 911
2.2 Solde à engager sur opérations autofinancées	<b>8 366 272</b>
- contrats de recherche	-
- contrats de formation continue	-
- contrats d'enseignement	-
- investissement	8 366 272
<b>3. Encaissements et décaissements sur opérations non budgétaires</b>	<b>15 964 415</b>
3.1 Emprunts à rembourser sur ressources propres et cautions	727 420
3.2 Opérations gérées au nom et pour le compte de tiers	15 236 995
<b>4. Encaissements exceptionnels en attente d'un dénouement</b>	<b>553 406</b>
<b>5. Trésorerie affectée à des activités particulières</b>	<b>-</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	<b>611 715</b>
<b>Total trésorerie non disponible</b>	<b>42 170 675</b>
<b>Solde de trésorerie disponible au 31.12.2020</b>	<b>11 235 260</b>
<i>dont restes à encaisser</i>	<i>- 1 707 688</i>